

Examen initiateur du CODEP90 pour l'année 2025

Epreuve écrite de réglementation, 60 min

Coefficient 2

L'usage des téléphones portables est interdit.

Aucun document/calculatrice autorisé.

Les réponses sont à écrire sur les lignes prévues à cet effet

Le sujet contient 10 pages à rendre en fin d'épreuve.

Cette épreuve compte 20 questions.

Chaque bonne réponse vaut 1 point.

Chaque réponse partielle vaut 0,5 point.

Chaque réponse cause vaut 0 point (pas de point négatif).

En cas de doute pour la correction la notation doit être potée au bénéfice du candidat.

Numéro de candidat : _____

Correcteur n°1 : _____

Correcteur n°2 : _____

GENERALITES / BREVETS FEDERAUX

01) Dans quel document sont définies les prérogatives des plongeurs ?

Les prérogatives des plongeurs sont définies par le Code du Sport.

BREVETS - GÉNÉRALITÉS — 3

02) Citez 3 cas où le plongeur ne nécessite pas de présenter un CACI ?

Sans licence ni CACI : Baptême, PE12, Pass Découverte, Pass Apnée, Plongeur de bronze, 1ère étoile de mer.

BREVETS - GÉNÉRALITÉS — 4

03) Si le CACI a une durée de validité de combien est-elle pour la pratique en scaphandre ?

PLONGÉE (Air, Nitrox) ADULTES ET MINEURS

CACI de moins de 1 an à la prise de licence.

CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

BREVETS - GÉNÉRALITÉS — 4

FORMATION DES CADRES

04) Quelles sont les 3 prérogatives de l'initiateur E1 ?

L'initiateur E1 peut :

1. *Être Directeur de Plongée, surveiller et organiser des séances en piscine ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 mètres s'il est âgé de 18 ans ou plus.*
2. *Enseigner, sauf avis contraire du Président du club, la plongée au sein d'un club, du débutant au plongeur Niveau 2 dans l'espace 0 - 6 mètres en milieu artificiel comme en milieu naturel.*
3. *Valider les compétences du diplôme de plongeur Niveau 1 en milieu artificiel. La délivrance de ce diplôme se fait sous la signature du Président de club. Le numéro figurant sur son tampon doit être le numéro figurant sur sa carte Initiateur E1.*

INITIATEUR — 3

05) Quelles sont les 4 prérogatives de l'initiateur E2 ?

L'initiateur E2 peut :

1. *Être Directeur de Plongée, surveiller et organiser des séances en piscine ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 mètres s'il est âgé de 18 ans ou plus.*
2. *Enseigner, sauf avis contraire du Président du club, la plongée au sein d'un club, dans l'espace 0 - 20 mètres (jusqu'au Guide de Palanquée – Niveau 4), sous la direction, au minimum, d'un moniteur E3 licencié.*
3. *Valider les compétences des diplômes du Niveau 1 et du Niveau 2. La délivrance de ces diplômes se fait sous la signature du Président de club pour le Niveau 1, et du Président de club et d'un moniteur E3 minimum pour le Niveau 2.*
4. *Valider les plongées qu'il a encadrées. Le numéro figurant sur son tampon doit être le numéro figurant sur sa carte initiateur E2 / moniteur 1 étoile CMAS (dernière suite de chiffres) Exemple : FRA/F00/11/02/041279/58/22/00000009842 : N° à retenir en gras.*

INITIATEUR — 3

06) Qui a accès au module complémentaire 6-20m, que permet-il ?

Ce module est facultatif mais fortement recommandé par la CTN.

Il est uniquement destiné aux candidats titulaires de l'initiateur de la FFESSM et du GP-N4 de la FFESSM.

Ses objectifs sont d'acquérir des compléments méthodologiques :

- *pour être capable d'organiser la plongée et enseigner dans la zone de 6 à 20 mètres,*
- *pour réaliser des cours théoriques jusqu'au niveau 2.*

INITIATEUR — 27

FORMATION DE PLONGEUR

07) A qui (quel age) sont destinés les formations « jeunes bulles » et « jeunes plongeurs » ?

Les cursus « jeunes bulles » et « jeunes plongeurs » sont destinés aux mineurs de moins de 12 ans.

JEUNES PLONGEURS — 3

08) A partir de quel age peut-on pratiquer la plongée en immersion avec scaphandre ?

La plongée en immersion avec scaphandre ne peut se pratiquer qu'à partir de 8 ans.

JEUNES PLONGEURS — 3

09) A partir de quel age peut-on pratiquer la plongée libre ?

La plongée libre, étoiles de mer 1 à 3, peut se pratiquer sans âge minimum.

JEUNES PLONGEURS — 3

10) A partir de quel age le plongeur peut-il effectuer 2 plongées par jour ?

Les plongées en bouteille doivent rester impérativement dans la courbe de sécurité des moyens de décompression utilisés. Jusqu'à l'âge de 12 ans, le jeune plongeur n'effectue qu'une plongée par jour.

JEUNES PLONGEURS — 5

09) Quelles sont les conditions d'évolution et d'encadrement en milieu artificiel de moins de 6m ?

0-1 mètre Plongée libre Rando. sub.	< 8 ans	1ière étoile de mer 2ième & 3ième étoile de mer	E1 ou guide de rando. sub. en exploration*	8
0-2 mètres	8-10 ans	Baptême	E1	1
0-3 mètres	10-14 ans			
0-6 mètres	8-14 ans	Formation plongeur de bronze	E1	1 (2 en fin de formation)
		Plongeur de bronze	E1	2
		Plongeur d'argent	E1 ou GP en exploration	2+1N1 ou 1+2N1

JEUNES PLONGEURS — 6

11) Quelles sont les 3 conditions d'accès à la formation N1 ?

1. Être âgé de 12 ans au moins à la date d'entrée en formation et de délivrance du brevet (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs).
2. Être titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
3. Présenter un certificat d'absence de contre-indication à la plongée conforme à la réglementation fédérale en vigueur, se référer au chapitre « généralités » du manuel de formation.

PLONGEUR NIVEAU 1 — 3

12) Sous quelle condition un candidat ayant échoué à l'examen d'initiateur, peut-il se représenter ?

Un candidat ayant échoué à l'examen ne peut se représenter avant un délai de 30 jours pleins à une autre session. Le non respect de ce délai, découvert a posteriori, entraînerait la nullité de l'examen indûment présenté.

PLONGEUR NIVEAU 1 — 3

13) De quelle épreuve un GP-N4 peut-il être exempté si sa qualification date de moins de 3 ans, sous quelle condition ?

Les candidats titulaires du GP-N4 depuis moins de 3 ans à la date de l'examen initiateur et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve du mannequin peuvent, s'ils le souhaitent, demander le report de leur note sur l'épreuve du mannequin de l'examen initiateur et être dispensés de présenter cette épreuve. Ils doivent présenter au début de l'examen une attestation signée du Président de la CTR qui a organisé l'examen GP-N4 (modèle type ici) lors de l'inscription.

PLONGEUR NIVEAU 1 — 3

14) Que doit faire le plongeur certifié N1 en milieu artificiel dans les 12 mois suite à l'obtention de sa qualification ?

Dans le cas d'une certification délivrée en milieu artificiel, le plongeur niveau 1 (N1) doit réaliser, au plus tard dans les douze mois qui suivent l'obtention de la certification, au moins 4 plongées en milieu naturel attestées sur son carnet de plongée.

PLONGEUR NIVEAU 1 — 3

CODE DU SPORT

15) Quel est le matériel d'assistance et de secours nécessaire lorsque le E1 est DP (9 items) sur le lieu d'une immersion ?

Les pratiquants ont à leur disposition sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion un plan de secours ainsi que le matériel de secours suivant :

- 1. un moyen de communication permettant de prévenir les secours. ~~Une VHF est nécessaire lorsque la plongée se déroule en mer au départ d'une embarcation support de plongée~~*
- 2. de l'eau douce potable*
- 3. un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle (BAVU) avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit)*
- 4. un masque à haute concentration*
- 5. un ensemble d'oxygénothérapie médicale normobare d'une capacité suffisante pour permettre, en cas d'accident, une prise en charge adaptée à la situation jusqu'à l'arrivée des secours médicaux, avec manodétendeur, débit-litre et tuyau de raccordement au ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle (BAVU) ou au masque à haute concentration*
- 6. une couverture isothermique*
- 7. des fiches d'évacuation selon un modèle type en annexe III-19.*
- 8. Le plan de secours est un document écrit, adapté au lieu et à la plongée pratiquée, régulièrement mis à jour et porté à la connaissance du directeur de plongée, des personnes encadrant les palanquées et des plongeurs autonomes. Il précise notamment les modalités d'alerte en cas d'accident, les coordonnées des services de secours et les procédures d'urgence à appliquer en surface à la victime.*
- 9. une bouteille d'air de secours équipée de son détendeur et, en cas de plongée effectuée avec un mélange respiratoire autre que l'air, une ou plusieurs bouteilles de secours équipées de détendeurs, dont le contenu prévu par le plan de secours est adapté à la plongée organisée*
- 10. un moyen de rappeler un plongeur en immersion depuis la surface, lorsque la plongée se déroule en milieu naturel, au départ d'une embarcation*
- 11. ~~une tablette de notation immergeable en milieu naturel, au-delà de la profondeur de 6 mètres, un jeu de tables de décompression.~~*

Code du Sport m.e.p. CTN — 3

16) Quel est le seul équipement obligatoire des plongeurs encadré dans le cadre du formation N1 en milieu artificiel?

Art. A. 322-80.

- 1. Chaque bouteille ou ensemble de bouteilles d'un même gaz respirables est muni d'un manomètre ou d'un système équivalent permettant d'indiquer la pression au cours de la plongée.*
- 2. ~~En milieu naturel, chaque plongeur équipé d'un appareil à circuit ouvert est muni d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir.~~*
- 3. ~~En milieu naturel, chaque plongeur encadré au-delà de 20 mètres et chaque plongeur en autonomie est muni :~~*
 - 1. ~~d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout~~*
 - 2. ~~d'équipements permettant de contrôler les caractéristiques personnelles de sa plongée et de sa remontée.~~*
- 4. ~~En milieu naturel, la personne encadrant la palanquée est muni :~~*

1. ~~d'un équipement de plongée avec deux sorties indépendantes et deux détendeurs complets.~~
2. ~~d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir,~~
3. ~~d'équipements permettant de contrôler les caractéristiques de la plongée et de la remontée de sa palanquée.~~

5. ~~En milieu naturel, chaque palanquée dispose d'un parachute de palier.~~

Code du Sport m.e.p. CTN — 4

17) Quel est le matériel de plongée réglementaire qu'un plongeur en formation PE12 doit avoir en milieu naturel ?

Art. A. 322-80.

1. ~~Chaque bouteille ou ensemble de bouteilles d'un même gaz respirables est muni d'un manomètre ou d'un système équivalent permettant d'indiquer la pression au cours de la plongée.~~
2. ~~En milieu naturel, chaque plongeur équipé d'un appareil à circuit ouvert est muni d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir.~~
3. ~~En milieu naturel, chaque plongeur encadré au delà de 20 mètres et chaque plongeur en autonomie est muni :~~
 1. ~~d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout~~
 2. ~~d'équipements permettant de contrôler les caractéristiques personnelles de sa plongée et de sa remontée.~~
4. ~~En milieu naturel, la personne encadrant la palanquée est muni :~~
 1. ~~d'un équipement de plongée avec deux sorties indépendantes et deux détendeurs complets.~~
 2. ~~d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé lui permettant de regagner la surface et de s'y maintenir,~~
 3. ~~d'équipements permettant de contrôler les caractéristiques de la plongée et de la remontée de sa palanquée.~~

5. ~~En milieu naturel, chaque palanquée dispose d'un parachute de palier.~~

Code du Sport m.e.p. CTN — 4

18) Quel est la condition de non utilisation d'une fiche de sécurité en milieu artificiel ?

Art. A. 322-98.

~~La plongée dans une piscine ou fosse de plongée dont la profondeur excède 6 mètres est soumise aux dispositions relatives à la plongée en milieu naturel. Par dérogation aux dispositions des sous-sections 1 et 2 lorsque la plongée se déroule en piscine ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 mètres, le directeur de plongée est titulaire au minimum du niveau d'enseignement (E1) mentionné à l'annexe III-15b. Le directeur de plongée autorise les plongeurs justifiant des aptitudes PE-12 à plonger en autonomie et les guides de palanquée (GP) ou les plongeurs niveau 4 (P4) à effectuer les baptêmes. Par dérogation aux dispositions de l'article A. 322-72 du code du sport, lorsque la plongée se déroule en piscine ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 mètres, la fiche de sécurité n'est pas obligatoire.~~

Code du Sport m.e.p. CTN — 7

19) quelles sont les conditions d'évolution en enseignement en plongée à l'air en milieu naturel ?

ESPACES D'ÉVOLUTION	APTITUDES MINIMALES DES PLONGEURS	COMPÉTENCE MINIMALE de la personne encadrant la palanquée	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)
De _0_m à _6_m	Baptême	E1	1 (*)
	Débutants	E1	4 (*)
De _0_m à _12_m	<i>Débutants en cours de formation vers les aptitudes PE-12 ou PA-12</i>	E2	4 (*)
De _0_m à _20_m	<i>Débutants ou PE-12, en cours de formation vers les aptitudes PE-20 ou PA-20</i>	E2	4 (*)
De _0_m à _40_m	<i>PE-20 ou PA-20, en cours de formation vers les aptitudes PE-40 ou PA-40</i>	E3	4 (*)
De _0_m à _60_m	E-40 ou PA-40, en cours de formation vers les aptitudes PE-60 ou PA-60	E4	4
(*) Possibilité d'ajouter dans la palanquée <i>au minimum titulaire d'une qualification de Guide de Palanquée (GP) ou de plongeur Niveau 4 (P4).</i>			

Code du Sport m.e.p.CTN — 12

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

20) Que préconise la fédération concernant l'utilisation de l'aspirine ?

CDN-20-035 : Aspirine et secourisme : retrait de l'aspirine des référentiels de secourisme fédéraux

... Le Ministère confirme bien que l'aspirine n'est pas dans le Code du sport. L'aspirine est toujours présente dans la fiche de sécurité. La fédération préconise l'abandon de la présence de l'aspirine dans la fiche de sécurité annexe 19. Le CDN rend exécutoire à effet immédiat les préconisations de la CMPN du retrait des référentiels de secourismes fédéraux de l'aspirine (...)

Commission Technique nationale - Recommandations — 1

CORRECTION